

CONSEIL D'ETABLISSEMENT
Case postale 136
1024 ECUBLENS

ORDRE DU JOUR

de la séance du

CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'ECUBLENS

du mercredi 2 novembre 2016

19h.00

Ecoles d'Ecublens – Route du Bois 6 – 1024 Ecublens

Bâtiment Mercure - Salle Polyvalente

- 1) Bienvenue et présentations
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 3) Installation :
 - Nomination de la présidence
 - Selon l'article 14 du règlement du CE : « Le membre de la Municipalité désigné au sein du Conseil d'Etablissement convoque la première séance et en assume la présidence jusqu'à la désignation de son président.
 - Nomination de la secrétaire du CE
- 4) Pour information procès-verbal de la dernière séance du 25 mai 2016
- 5) Informations de la Municipalité
 - Nouvelle loi pour application de l'article constitutionnel 63a) pour l'accueil parascolaire et état des lieux du parascolaire à Ecublens
 - Informations sur le budget communal dédié aux écoles
- 6) Informations de la direction des écoles
- 7) Propositions de groupes de travail
 - Groupe pour révision du règlement du Conseil d'Etablissement
 - Groupe pour le suivi du projet Défi Vélo
 - Groupe pour le Jardin des parents
 - Groupe local pic nic
 - Autres groupes proposés par l'assemblée
- 8) Planification des séances pour l'année scolaire (février – mai – novembre)
- 9) Divers et propositions individuelles